

# Un calice et sa patène de l'orfèvre Pierre Rousseau 2 à la cathédrale de Toul

Par Alde HARMAND

*Les saisies révolutionnaires de 1791-1793 n'ont épargné que peu de pièces d'orfèvrerie des établissements religieux de Toul, envoyées en quasi-totalité à la fonte à Metz ou à Paris<sup>1</sup>. Un calice du XVII<sup>e</sup> siècle, dit des Dominicains, est l'une des rares pièces toulousaines sauvées de ces destructions et constitue, actuellement, l'une des œuvres remarquables du trésor de la cathédrale de Toul.*

Dans le Nouveau Testament, le Christ lors de la Cène, dernier repas avant la Passion, prend une coupe en disant "Buvez en tous, car ceci est mon sang...". Dans le catholicisme, ce moment est répété à chaque eucharistie à l'aide d'un calice (du grec *calix*), au moment de l'Offertoire où le prêtre y reçoit le vin qui sera célébré lors de la Consécration.

Fait d'une coupe posée sur un pied avec une tige pouvant comporter selon l'époque un nœud, en ce qui concerne sa forme et sa décoration, le calice va dépendre des arts décoratifs du moment. Jusqu'en 1969, la coupe doit être en or ou en argent, l'intérieur doit en être, au moins, doré. Le bronze dont les oxydes sont toxiques, le verre ou le bois sont proscrits. L'étain doré est toléré, le cristal et l'ivoire ne sont pas permis pour la tige et le nœud. Quant au pied il peut être fait de matières rares et précieuses, comme l'ivoire, la corne, les bois exotiques...

Depuis 1969, l'*institutio generalis missalis romani*, recommande, pour la coupe, une matière qui n'absorbe pas les liquides, pour le pied une matière solide et digne y compris l'ivoire ou certains bois durs. L'or et l'argent ne sont plus obligatoires.

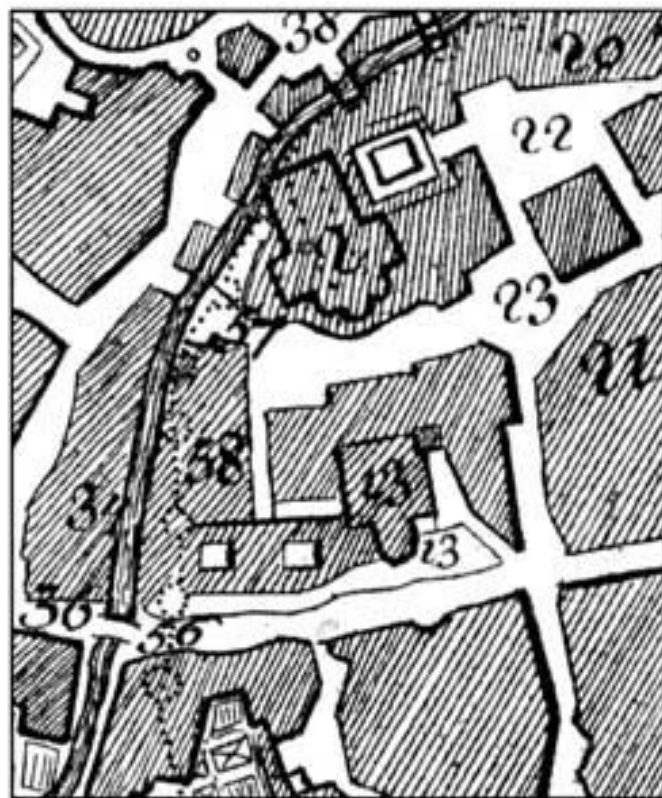
## LE COUVENT DES DOMINICAINS

Le calice nous intéressant est appelé, couramment "calice des Dominicains" et passe, vu sa thématique, pour provenir de ce couvent qui était situé entre les rues Saint-Dominique (rue Lafayette), Saint-Jean, du Pont-Caillant, du Change, Muids-des-Blés et Marché-aux-Poissons.

Établi sous l'épiscopat de Roger de Marcey (1230-1253), vers 1240, avec l'aide du maître échevin Néméric Barat, l'installation des Dominicains à Toul suit de peu la création de l'ordre fondé par saint Dominique de Guzman en 1215. L'essor rapide de l'ordre est en partie lié au développement des

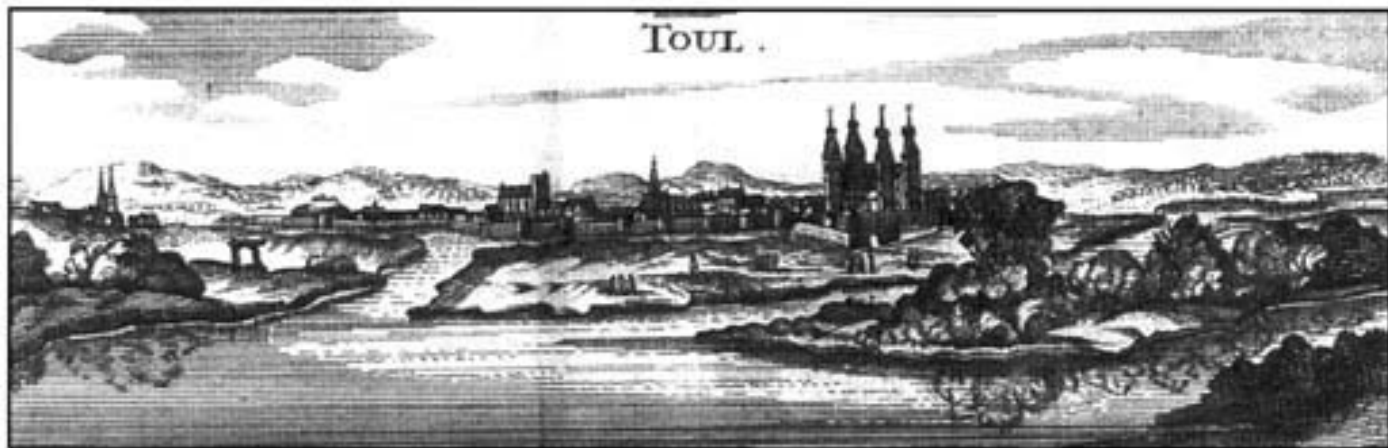
villes médiévales et compte 18 provinces en 1303 contre 6 en 1221.

Ordre mendiant, les Dominicains ou Frères Prêcheurs sont connus également sous le nom de Jacobins en raison de leur maison principale située, à Paris, rue Saint Jacques.



Situation du couvent des Dominicains (n°13), d'après le plan gravé par Didier Bagnon paru dans *l'Histoire ecclésiastique et civile de la Lorraine*, Nancy, 1728, de Dom Calmet

1. 2509 marcs d'argent = 627kg, 4 marcs d'or = 1kg, 214 pierres précieuses, 622 perles, 100 marcs de drap d'or et d'argent et 830 marcs de gallons.  
2. Mt.26 : 27 ; Mc.14 : 22-25 ; Lc.22 : 17-20 ; 1 Co.11 : 25-28.



### L'église du couvent des Dominicains entre la collégiale et la cathédrale

*Les délices de la France par François Savinien d'Alquié, XVII<sup>e</sup> siècle*

Les membres des ordres mendiants (Dominicains, Franciscains ou Frères Mineurs ou Cordeliers, l'ordre des Ermites Augustins et les Carmes, tous nés au XIII<sup>e</sup> siècle) se distinguent des moines par le fait qu'ils ne mettent pas l'accent sur la vie contemplative, mais sur la volonté d'imiter le Christ dans leur apostolat.

Ils ont le droit de mendier dans les lieux publics et beaucoup se livrent à la prédication itinérante, en milieu urbain de préférence. Parmi les Dominicains de Toul, il y avait de bons orateurs<sup>3</sup>. On retiendra les Pères Poisel et Paul qui prêchèrent fréquemment à la cathédrale avec grand succès. Nous citerons encore Christophe Bouley suffragant de Hugues des Hazards, évêque de Christopole, le Père Thomas Lepage qui prêcha souvent à la cathédrale. On a, de lui, les oraisons funèbres du maréchal de l'Hospital (1649) du duc de Chaulnes (1651), du 1<sup>er</sup> président Nicolas de Verdun (1647). Il a publié le *Manuel des Confrères du Rosaire*, imprimé à Nancy, chez Antoine Charlot, en 1625 et *l'Homme content*, à Paris en 1629.

En 1790, ils étaient sept religieux, plus trois religieux affiliés. Huit sur dix avaient moins de 50 ans. La vie s'organise comme pour les autres ordres autour d'un couvent comportant bâtiments claustraux et église, liés par un cloître.

À Toul, un cloître de trois galeries était adossé à l'église dont le parvis ouvert sur la rue du Marché-aux-Poissons était fermé par une grille. De dimensions proches de la collégiale Saint-Gengoult, l'église était formée de trois nefs de cinq travées et d'un chœur pourvu d'un jubé en marbre. La façade occidentale "plus élevée que le portail de Saint-Gengoult" était d'une gran-

de sobriété avec, pour toute décoration, trois grandes statues de saint Dominique, saint Hyacinthe et sainte Catherine de Sienna. Le clocher élevé surmontant le chœur contenait six cloches. La principale singularité architecturale de cet ensemble conventuel résidait dans le pont en pierre couvert, enjambant la rue Saint-Jean pour accéder au jardin. De cet espace, il ne reste rien, détruit en grande partie à la Révolution, les dernières traces du chevet ont disparu définitivement en 1940. Le 17 avril 1792, le District met en vente la totalité des bâtiments situés en plein cœur de la ville. Le tout est acheté 30 000 livres, soit 2 fois l'estimation initiale, par un groupe de 28 personnes. Les bâtiments vont servir de carrière. L'adjudicataire devait, dans les 15 jours suivant la vente, faire démolir le pont couvert afin "de tenir la rue ouverte et les passages libres comme les autres rues de Toul". Il était interdit à l'acquéreur de s'approprier l'orgue et les autres meubles<sup>4</sup>.

Les archives concernant ce couvent ne nous ont rien appris quant au calice de notre étude, pas plus que les inventaires établis sous la Révolution<sup>5</sup>. Un inventaire du XVIII<sup>e</sup> siècle mentionne cinq calices dorés dont un très grand, un ciboire en argent, un ostensor en forme de petit temple gothique. Outre notre ensemble calice-patène, ont été sauvés, de ce couvent, six chandeliers et un Christ en cuivre doré<sup>6</sup> mis en sécurité par un jeune homme de Toul, un certain Claude Buisson.

3. FRANÇOIS (née Bataille), *Études sur Toul ancien. Les Toulousiens aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Toul, 1891.

4. L'orgue fut démonté et se trouve actuellement à Liverdun.

5. A.D.M.M. 1Q719. *État de l'argenterie trouvée dans les églises et communautés supprimées dont l'envoi a été fait à l'Hôtel des monnoyes de Metz pendant l'année entière 1792* : Les Jacobins, 1 calice et sa patène (2 marcs), 1 autre calice et sa

patène (1 marc 4 onces), 1 vierge (9 marcs 4 onces), 1 croix de procession (7 marcs 6 onces), 1 autre croix (2 marcs), 1 encensoir avec sa nazette (9 marcs 3 onces) ; 1793 : Les Jacobins, 1 ostensor vermeil (4 marcs).

6. Cet ensemble fait partie désormais du mobilier de la cathédrale de Toul et orne, plus particulièrement, l'autel du Sacré-Cœur dans le transept nord. Ces objets ont été classés au titre des Monuments Historiques le 23 mai 1979.

## L'ORFÈVRE

Jusqu'à un passé très récent, nous n'avions pas connaissance de l'auteur de cette pièce d'orfèvrerie. Une analyse minutieuse de l'ensemble a permis la découverte et l'identification de poinçons.

Sur la coupe du calice<sup>7</sup>, un poinçon de maître fort effacé, où l'on y distingue une fleur de lys couronnée surmontant deux grains de remède et des lettres quasi illisibles, nous montre tous les caractères des poinçons des maîtres parisiens<sup>8</sup>. La patène offre plus d'indications. Tout d'abord, un poinçon de la Maison Commune de Paris, un E surmonté d'une couronne ouverte qui se retrouve en 1602-1603, 1625-1626, 1649-1650, 1673-1674, 1698-1699 pour le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Situé juste à côté, c'est-à-dire dans le compartiment où sont gravés les trois dés de la Passion du Christ, le poinçon de maître apparaît lisiblement<sup>10</sup>. Les lettres P et R séparées par une ruche se détachent distinctement et sont surmontées de deux grains de remède et d'une fleur de lys couronnée. Ce poinçon est celui du maître parisien Pierre ROUSSEAU 2, fils d'Adrien Rousseau, lui-même orfèvre de 1579 à 1584, déclaré compagnon le 8 juillet 1617 et demeurant rue de la Haute-Vannerie. Ses maîtres orfèvres témoins furent Guillaume Béguin et Marin Marie. Son frère Rémy, né en 1580, et demeurant au même endroit sera, également, reçu compagnon en 1604<sup>11</sup>. Cette identification nous permet de donner une date certaine pour le poinçon de la Maison Commune, qui fut donc apposé, sur la patène, entre le 11 décembre 1625 et le 6 décembre 1626<sup>12</sup>.



Poinçons de la Maison Commune et de l'orfèvre, sur la patène

## LE CALICE ET SA PATÈNE

### LE CALICE

Le pied circulaire a pour assise une frise ajourée dont le profil forme un quart de rond. Elle est composée de feuilles d'acanthes assez larges, découpées et dont les pointes sont soudées sur une bâte. Une fine collerette d'oves surplombe la frise et borde le dessous du pied à profil en talon renversé, au décor ciselé.

Quatre scènes sont présentées dans un fin encadrement de C

affrontés :

**La Nativité** : L'enfant nu, allongé est environné de rayons. Autour de lui, la Vierge et deux bergers portant un bâton précèdent l'âne et le bœuf ainsi qu'une femme soulevant une bassine.

**La Sainte Cène** figurée selon une disposition peu courante, avec la table debout, à l'extrémité de laquelle le Christ élève une coupe ; les apôtres sont disposés autour de la table assez librement.

7. Jusque dans le premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, en règle générale, le poinçon est apposé dans les endroits les plus apparents comme sur le bord extérieur de la coupe.

8. Vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, les poinçons des maîtres parisiens se caractérisent par une fleur de lys couronnée accostée de deux petits points appelés grains de remède, au-dessous les initiales du nom et du prénom de l'orfèvre et une devise.

9. Ce poinçon peut être nommé également poinçon de contremarque, du titre ou de jurande en province. Il garantit le titre de l'ouvrage et est apposé par le garde de la communauté, élu chaque année en décembre. Il est chargé d'administrer la corporation et de surveiller le loyal exercice du métier. Pour distin-

guer les gardes successifs, les communautés adoptent l'ordre des lettres de l'alphabet, chaque lettre correspondant à un exercice. L'alphabet se renouvelle ainsi tous les 23 ans, il ne comporte pas les lettres I, V et W.

10. Les patènes sont généralement marquées sur l'aile, toujours côté face.

11. BIMBERET-PRIVAT (Michèle), *Les orfèvres parisiens de la renaissance (1506-1620)*, Paris, 1992.

12. La lettre E, cette année là, se caractérise par une belle capitale romaine ornée où les verticales sont évidées à leurs extrémités et terminées par un double fleuron. La couronne imposante se détache distinctement de la lettre et porte un double bandeau donnant l'impression qu'elle est vue de contrebas.



### Le calice

Argent repoussé doré, décor ciselé, gravé, fondu.  
Hauteur : 0,24 m. Diamètre du pied : 0,145 m. Diamètre de la coupe : 0,095 m.  
Classement M.H. le 31 décembre 1971.

**La descente du Saint Esprit :** La colombe symbolique rayonne et plane à travers une nuée, au-dessus de la Vierge assise entourée des apôtres.

**La Crucifixion :** Sur un fond de rochers et de nuages, le Christ, attaché par trois clous sur la croix que Madeleine, agenouillée, étroit, est entouré de la Vierge et de saint Jean.



### Cène

La base de la tige est décorée de fines volutes surmontées d'une collerette ceinte d'un tore godronné portant quatre feuilles d'acanthes supportant un nœud ovoïde ciselé de trois cadres de C affrontés entourant la Madeleine, Sainte Catherine de Sienne et une sainte Dominicaine sans attributs.

**Madeline** tient une croix et un vase est posé à son côté. Cette sainte est chère à l'ordre des Dominicains)

**Sainte Catherine de Sienne** porte un cœur enflammé dans la main gauche (en souvenir de l'échange des cœurs fait avec le Christ) et une croix entre deux fleurs dans la main droite.

**Une sainte de l'ordre** tient un livre et la palme du martyr.

Une large gorge coupée d'un rang de perles conduit à un second tore godronné. La fausse coupe, couvrant les 3/5<sup>e</sup> de la coupe évasée de forme tronconique, est portée par de larges feuilles d'acanthes.

Sa surface est occupée, entre quatre têtes d'angelots ailés, par quatre médaillons ovales enfermant chacun un personnage. La bordure est constituée d'une frise denticulée où alternent, avec des perles sphériques, d'autres perles piriformes disposées en trèfles.

Les quatre personnages peuvent être identifiés ainsi :

**Saint Dominique** avec, à ses pieds le chien portant une torche dans la gueule.

**Saint Pierre de Vérone**, avec un couteau dans le crâne et, en main, la palme du martyr. Il entra chez les Dominicains et devint un des plus redoutables inquisiteurs de son temps. Il fit envoyer au bûcher nombre de Cathares. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de son assassinat.

**Saint Hyacinthe** ; il porte un ciboire et un livre ouvert. Il foule au pied la tête d'une idole.

**Le quatrième saint** porte, comme les autres, le costume de l'ordre (robe et scapulaire en étoffe de laine blanche et manteau noir) et, également, les attributs réservés aux archevêques, le pallium et la croix à double traverse. Une mitre est posée à ses pieds. Il pourrait s'agir d'Albert le Grand qui fut évêque de Ratisbonne, déclaré Bienheureux en 1622.

Ils sont, tous quatre, parmi les plus importantes personnalités de l'Ordre puisque nous rencontrons le fondateur, le martyr, le missionnaire et celui qui deviendra Docteur.

L'ensemble iconographique de ce calice correspond au goût du début du XVII<sup>e</sup> siècle où les figures d'angelots et le thème de la Passion du Christ se font de plus en plus présents.

#### LA PATÈNE



Argent repoussé doré, décor ciselé, gravé, fondu.

Diamètre : 0,15 m.

L'envers est sans décor. Le revers est orné à l'ombilic d'un large médaillon rapporté. D'une belle facture en bas-relief, ce dernier figure une Assomption de la Vierge. Debout, appuyée sur

deux angelots, la Vierge les mains jointes, la tête levée à la chevelure bouclée et tombante, est enlevée au ciel par un groupe de quatre anges sortant de nuées.

L'aile est gravée d'une couronne d'épines d'où émergent quelques feuilles. Elle entrelace ses rameaux formant quatorze médaillons qui entourent instruments, symboles et attributs de la Passion. On peut reconnaître, depuis le milieu supérieur : la Croix, un coq, un fouet et des verges, deux mains gantées croisées, un bassin et une aiguière, une bourse, un cœur rayonnant entre les pieds et les mains percées, une tunique, une lanterne, trois dés, un maillet et un marteau, une tenaille et des clous, une échelle, une lance, une éponge au bout d'un bâton et la couronne d'épines.

Le travail de la patène est d'un intérêt tout particulier en raison de sa triple technique de décoration : fondu, repoussé et gravé. Cette dernière technique est assez rarement utilisée sur une patène.

Ces deux pièces sont fort intéressantes et exceptionnelles dans l'ensemble des pièces produites par Pierre Rousseau 2 qui n'était connu, jusque-là, que par des réalisations d'une grande sobriété. Les calices de Bourneau (Vendée) et de Pantin (Seine-Saint-Denis), sans aucune décoration ciselée sur le pied et sur la coupe, sont un bel exemple des modèles simples du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Parmi les quelques calices de cette époque conservés dans la région, notre calice peut être rapproché de celui conservé à Pagny-sur-Moselle. Sans poinçons, ses formes et sa composition sont typiques des productions du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.



Calice et sa patène, Pierre Rousseau 2, 1616-1616, Bourneau (Vendée)

Les scènes, au niveau du pied et sur la fausse coupe, évoquent la Passion du Christ. De belle qualité, la décoration, moins abondante, et le rendu, moins fin, classent cette pièce d'orfèvrerie dans une catégorie intermédiaire.

Le calice et la patène conservés à Toul témoignent d'une grande maîtrise de l'art de l'orfèvrerie et possèdent les caractères généraux des calices du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle : pied circulaire bordé d'une frise ajourée, montée sur une bâte, dessus de pied à profil en talon renversé, nœud ovoïde entre deux colerettes à grosses perles. La présence d'un décor sur le dessus du pied appelle généralement la présence d'une fausse coupe et d'un décor rapporté sur la patène. Ces éléments classent l'œuvre dans la catégorie des calices de grande qualité, au décor particulièrement soigné et riche en iconographie, contrairement au calice de modèle simple (pied uni, absence de fausse-coupe) et au calice de qualité intermédiaire dont la décoration n'est pas exceptionnelle.

Tant par l'harmonie équilibrée des lignes que par la richesse et la qualité du décor, cet ensemble peut soutenir la comparaison avec les plus prestigieuses pièces religieuses françaises de cette époque. Sorti de l'anonymat, il sera, d'ici deux ans, un élément central dans l'aménagement de la salle d'exposition du trésor de la cathédrale.



Calice, XVII<sup>e</sup> siècle, Pagny-sur-Moselle